

REFERENTIEL DE FORMATION

1)	Intitulé de la formation	1
2)	Intitulé du certificat	1
3)	Champs de la formation	1
3.1)	Pour construire un cours, certains savoir-faire sont nécessaires	1
3.2)	Dans l'animation d'un cours, des compétences sont à mettre en œuvre :.....	1
3.3)	Pour atteindre ces objectifs, il convient de	2
4)	Public visé	2
5)	Prérequis	2
6)	Modalités et contenu d'information	2
7)	Procédures d'admission	2
8)	Objectifs	3
9)	Organisation de la formation	3
10)	Programme de la formation.....	3
10.1)	Philosophie indienne	4
10.2)	Connaissance de l'être humain.....	5
10.2.1)	Anatomie	5
10.2.2)	Physiologie.....	6
10.2.3)	Psychologie.....	7
10.3)	Préparation au mémoire	8
10.4)	Déontologie	8
10.5)	Les conférences	8
10.6)	Programme Pratique du Yoga	8
11)	Méthodes, modalités pédagogiques	9
12)	Moyens.....	10
13)	Suivi individuel.....	10
14)	Processus de validation	10
15)	Actions en cas de non-obtention du certificat	11

ANNEXES :

Annexe 1.	L'équipe pédagogique.....	12
Annexe 2.	Tests pratiques et pédagogiques : fiche d'évaluation.....	13
Annexe 3.	Mémoire de fin de formation : critères d'évaluation.....	14
Annexe 4.	Planification des évaluations sur les 4 ans.....	15



1) Intitulé de la formation

Formation d'enseignant de yoga

2) Intitulé du certificat

Certificat de formation d'enseignant de yoga enregistré par la Préfecture de la Région Alsace.
N° de déclaration d'activité : 426 701 134 67.

3) Champs de la formation

Le yoga est une démarche globale et expérimentale qui s'appuie sur un ensemble de techniques se référant aux traditions de l'Inde. Il consiste à pratiquer des postures et des respirations dans un état de détente et de concentration avec conscience et respect des limites (ou possibilités) de son corps. Il tend, par une prise de conscience progressive, à l'harmonisation des facultés corporelles, affectives, mentales et spirituelles de l'être humain.

Celui qui enseigne cette discipline spécifique, c'est le professeur de yoga qui a reçu une formation appropriée et validée, basée sur les compétences définies dans le référentiel du métier d'enseignant de yoga. Il en assure la transmission grâce à ses pratiques pédagogiques, en respectant la déontologie de la profession et la législation en vigueur.

3.1) Pour construire un cours, certains savoir-faire sont nécessaires

- Construire une séance et en évaluer les effets.
- Concevoir des exercices appropriés.
- Prévoir des situations d'apprentissage adaptées à chaque personne.
- Utiliser des méthodes pédagogiques apprises lors de la formation initiale.
- Savoir utiliser des ressources pédagogiques (fiches, revues, planches anatomiques...).
- Gérer le temps et les priorités de travail.

Ces savoir-faire sont développés dans le respect des systèmes de valeurs des publics concernés.

3.2) Dans l'animation d'un cours, des compétences sont à mettre en œuvre

- Accompagner l'exécution des exercices par une formulation claire et progressive, voire une illustration posturale.
- Donner à l'élève les outils pédagogiques qui lui permettent d'être autonome dans sa pratique du yoga.
- Prendre en compte des caractéristiques et spécificités d'un groupe d'élèves, quitte à faire évoluer le schéma initial du cours.
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité.
- S'adapter aux ressources et contraintes du cadre dans lequel on exerce, et éventuellement à des contextes particuliers d'enseignement séminaires (résidentiel ou non), milieu hospitalier, carcéral ou d'entreprise...
- S'adapter à des publics particuliers d'enseignement : enfant, seniors, malvoyants, malentendants etc., et être capable de répondre à des demandes spécifiques à une profession (par exemple danseurs, comédiens, musiciens...).
- A leur demande, mettre à disposition des élèves les ressources appropriées (information sur les livres, médias divers...).
- Prendre en compte les représentations dues aux diversités culturelles sociales, etc...
- Vérifier les effets du cours donné au regard des objectifs que l'on s'était fixés et proposer à l'élève, s'il le souhaite, un retour sur sa pratique.



3.3) Pour atteindre ces objectifs, il convient de

- Savoir divulguer à bon escient ses connaissances en anatomie et physiologie, psychologie et psycho-pédagogie.
- Savoir puiser dans les concepts et les textes fondateurs de la philosophie du yoga.
- Prendre en compte les spécificités des différents publics concernés (jeunes, personnes en situation de handicap, seniors, milieu carcéral...).
- Savoir instaurer un climat de confiance et de neutralité facilitant la communication.
- Développer des attitudes d'accueil, d'écoute, de soutien de la motivation ; d'intérêt pour l'élève ; de rigueur, de précision et de tolérance, en cohérence avec les fondamentaux du yoga et des textes.

4) **Public visé**

Étudiants – Salariés - Professions libérales - Demandeurs d'emploi - Personnes ayant un projet de reconversion professionnelle ou d'évolution de carrière - Retraités ou personnes sans profession souhaitant avoir une activité professionnelle - Personnes avec objectif de développement personnel.

5) **Prérequis**

- Avoir participé très régulièrement à un ou plusieurs cours de yoga chaque semaine pendant deux ans minimum, avec un ou plusieurs professeurs.
- Faire remplir par l'un de ces professeurs la fiche de parrainage qui en atteste.
- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Avoir fait un séminaire probatoire d'une semaine agréé par la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga (FNEY) ou l'Ecole de Yoga.

6) **Modalités et contenu d'information**

L'information et la communication sur les programmes et l'organisation de la formation se réalisent à travers différents supports et actions :

- Les programmes détaillés (dates, horaires, prix, liste des formateurs, etc.), sont déposés sur le site : www.eayoga.org associé au site : www.lemondedyoga.org, qui est la référence du yoga en France.
- **Le secrétariat et la Directrice de l'Ecole de Yoga** peuvent être contactés par courrier électronique.
- Ils assurent la réception des personnes, sur rendez-vous, souhaitant une aide à la constitution de dossiers de prise en charge par des organismes, ou un conseil pour les démarches à accomplir afin de mettre en œuvre le projet de formation.
- Ils répondent aux questions des personnes intéressées par l'Ecole de Yoga et présentent le programme de l'école (présent également sur le site : www.eayoga.org).
- Un échange animé par la Directrice de l'Ecole de Yoga et la Présidente de l'UAY (Union Alsacienne de Yoga, organisme formateur) est organisé pour présenter l'association.

7) **Procédures d'admission**

- Dossier de candidature.
- Ce dossier est accompagné du parrainage d'un professeur de yoga et d'une lettre de motivation.
- Participation à un séminaire probatoire agréé par la FNEY ou l'Ecole de Yoga.
- Entretien préalable : il a pour but d'identifier les potentialités du futur stagiaire, ses motivations, et d'évaluer ses capacités de communication et d'expression.



8) Objectifs

Entretenir, maintenir, perfectionner sa propre pratique, mais aussi affiner son ressenti, son auto-observation et sa compréhension. Développer la conscience de soi selon la dynamique proposée par le yoga, qui est par nature relationnelle. Assimiler, élaborer, s'appropriier les schémas appris lors de la formation.

Maîtriser les connaissances théoriques nécessaires dans les trois domaines suivants :

- anatomie et physiologie (l'anatomie fonctionnelle et son application aux postures et à la respiration, la physiologie de la respiration, la connaissance des principales contre-indications et adaptations),
- psychologie (fondamentaux de la psychologie, de la pédagogie et de la communication appliqués au cours de yoga),
- histoire et anthropologie du yoga (contexte historique, les principaux concepts philosophiques et les textes du yoga).

Avoir assimilé les pratiques pédagogiques :

- construction de cours,
- animation de cours individuels et/ou collectifs,
- transmission des fondamentaux du yoga.

Connaître les règles professionnelles : le code de déontologie disponible sur le site du monde du Yoga et sur l'espace membre du site de l'école.

9) Organisation de la formation

L'École de Yoga propose une formation d'enseignant de yoga qui s'étale sur 4 années scolaires, à temps partiel, et propose le cursus suivant :

- Formation en week-end : 9 week-ends par an incluant les tests pratiques et pédagogiques (en fin de 3^{ème} année) et la soutenance des mémoires (en fin de 4^{ème} année).
- A quoi s'ajoute un séminaire probatoire d'une semaine et chaque année un séminaire d'une semaine agréée par la FNEY ou l'Ecole de Yoga (44 h) ainsi que le suivi d'un cours de yoga hebdomadaire.

10) Programme de la formation

Les disciplines sont enseignées de façon régulière, réparties sur les 4 années à raison de neuf week-ends par an en cherchant à s'inscrire dans la progression suivante :

- 1^{ère} année : Connaissances générales
- 2^{ème} année : Nourritures
- 3^{ème} année : Souffle
- 4^{ème} année : Cerveau et modifications des états de conscience.

Elles s'articulent en disciplines théoriques, pratique posturale et pédagogie du yoga. Certaines d'entre elles comme l'anatomie, la psychologie, la philosophie orientale et la pratique se déroulent de façon progressive sur les quatre années.

Disciplines	Nombre d'heures	Intervenants
Philosophie indienne - Pensée orientale - Textes fondateurs	42 h	Martin MERZ Gisèle SIGUIER-SAUNE Ysé TARDAN MASQUELIER
Connaissance de l'humain - Anatomie - Psychologie - Physiologie (endocrinologie, digestion, circulation, respiration, neurophysiologie...)	62 h	Violaine GERSANOIS/Marie KLEIN Daria SILHAN Gaëlle GEIGER-SAUNIER Marie KNEIB Frédérique HALLE
- Expression écrite, orale - Suivi de mémoire - Déontologie, - La communication de l'enseignant de yoga - Statuts du métier d'enseignant de yoga	32 h	Marie STAHL Sébastien THOMAS Anne MARCHAL
Conférences : Ayurveda, liens culture orientale/occidentale Atelier Voix Chant traditionnel Drhupad	21h30	Aurélie CHONE J-Michel CREISMEAS Rajarajeswari PARISOT Murielle FAREAU Johary RAJAABELISON Arnaud DIDIERJEAN
Conduite à tenir en situation d'urgence	3 h	Ingrid ROSIENSKI
Sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap Accompagnement Direction (informations, questions/réponses, accès bibliothèque ...)	1h30 11h	Aurélie RADMACHER Dominique CHRIST
TOTAL FORMATION THEORIQUE	173h	
Pratique des postures Pédagogie du yoga	350 h	Christine VILLIERS Christiane HUMBERT
Séminaires de la FNEY OU EAY séminaire probatoire (44 h) séminaire annuel (4x44h) Cours hebdomadaires (4x30h)	220 h 120 h	Selon séminaire choisi Selon cours choisis
TOTAL FORMATION PRATIQUE	690 h	
TOTAL GENERAL	863 h	

Les grilles sont sujettes à des modifications mineures selon la disponibilité des intervenants et l'évolution des connaissances dans les disciplines concernées

L'ensemble des disciplines est orienté de façon à ce que la transmission et la pratique du yoga soit faite dans le respect des limites et des possibilités des élèves conformément au référentiel du métier de l'enseignant de yoga.

10.1) Philosophie indienne

Le public de l'Ecole de Yoga n'est pas toujours familier du sujet de la philosophie indienne. Ainsi les cours de la première année servent à exposer les notions de base nécessaires à la compréhension de la discipline.



Le déroulement des cours se répartit en une séquence magistrale et une autre d'approfondissement à partir d'échanges et des questions des élèves. D'autre part une bibliographie est fournie au fur et à mesure de la progression avec des consignes de lecture.

Une mise en pratique des textes est organisée durant le cursus de formation.

Objectifs

Les élèves doivent :

- acquérir une vision globale de l'histoire culturelle indienne et savoir situer les textes de base du yoga : Upanishad, Bhagavad Gita, Yoga Sutra, Hatha Yoga Pradipika.
- connaître les textes de base et leur contexte.
- savoir les analyser de manière à la fois critique et bienveillante.
- Les utiliser comme source d'inspiration pour leur pratique personnelle du yoga et pour leur enseignement.
- exposer des éléments de la philosophie du yoga devant un public.

Evaluation

La progression des élèves s'évalue selon deux modalités :

- Un résumé d'un livre sur l'histoire du yoga ; ce travail donne lieu à une évaluation qui s'inscrit dans le contrôle continu.
- Un travail de groupe sur des textes donnés (extraits de textes de base) avec présentation, échange avec le groupe.

Conférences

Des conférenciers interviennent sur des thèmes spécifiques comme « les Vents et les Souffles dans les traditions indiennes » ou « Découverte de la Bhagavad Gita »...

10.2) Connaissance de l'être humain

Ces enseignements ont pour objectifs des connaissances générales visant à comprendre les effets du yoga (postures et exercices respiratoires) sur l'être humain, les précautions à prendre et les contre-indications éventuelles à leur pratique.

10.2.1) Anatomie

L'apprentissage de l'anatomie est un passage obligé pour toute personne intervenant sur le corps physique.

Ces connaissances sont indispensables pour adapter chaque posture à chaque corps, enseigner les postures avec précision, que ce soit en statique ou en dynamique et pour se protéger dans la pratique corporelle proposée par le yoga.

L'enseignement vise à rendre l'anatomie accessible aux personnes de tous horizons quelle que soit leur formation initiale. Des ateliers pratiques sont programmés.

La méthode pédagogique a pour but de faciliter l'accès à l'anatomie aux futurs enseignants afin

- de communiquer avec leurs élèves sur la structure du corps.
- de bien gérer les postures.
- de connaître les limites articulaires qui rendent certaines postures inadaptées ou qui demandent préparation ou adaptation.
- de permettre l'acquisition de plus de précision dans l'observation des élèves, les corrections et les progressions proposées.



Pour ce faire, sont utilisés :

- des présentations illustrées de dessins anatomiques et de postures de yoga en relation avec le programme étudié.
- un squelette.
- des vidéos courtes d'anatomie en 3D.
- des articles d'anatomie en relation avec la pratique de yoga.
- l'ouvrage Anatomie pour le mouvement Tome 1. de Blandine Calais Germain. Éditions Desiris.

Le **programme** se compose des modules suivants :

- Généralités : Vocabulaire spécifique, plans de mouvement, positions anatomiques, leviers, os, articulations, muscles, posturologie.
- Membre inférieur.
- Tronc: bassin, périnée, colonne vertébrale, respiration.
- Membre supérieur.

Dans chaque module sont étudiés les éléments suivants: os, articulations, muscles (origine, trajet, terminaison, action), pathologies, corrélation avec le yoga.

Ce programme est complété par une étude des modifications de l'anatomie selon les âges de la vie.

Evaluations

Deuxième année : une évaluation type QCM

Troisième année : une description anatomique (travail à domicile)

10.2.2) Physiologie

• Système digestif

Les différents nutriments, les besoins en alimentation.

Les phénomènes liés à la digestion mécaniques et chimiques.

L'utilisation des nutriments, le rôle des différents organes.

• Système respiratoire

La pratique respiratoire (pranayama) fait partie du yoga. A ce titre, une bonne connaissance de ses mécanismes est nécessaire. On développera :

- la structure de l'appareil respiratoire,
- le mécanisme de la respiration,
- le diaphragme : structure et fonction,
- l'étude et la pratique de la respiration dans un cours de yoga, lien avec les pranayama et les bandha.

• Système nerveux

Le système nerveux central : localisation des principales fonctions.

Le système nerveux périphérique, le fonctionnement neuro-musculaire, les boucles réflexes.

Organisation de la motricité.

Le contrôle de la posture et les adaptations posturales.

• Physiologie neuro endocrinienne

I. L'appareil endocrinien: principes généraux

- Glandes et tissus endocriniens
- Hormones et récepteurs hormonaux
- Régulation



II. Anatomo-physiologie endocrinienne

- L'épiphyse
- Système hypothalamo-hypophysaire
- La thyroïde
- Les parathyroïdes
- Les surrénales: cortico-surrénale, médullo-surrénale, notion de stress
- Les glandes sexuelles: ovaires, testicules
- Les autres tissus endocriniens: pancréas, muqueuse digestive, rein, tissu adipeux

10.2.3) Psychologie

Objectifs

Au vu de l'objectif général de la formation et de l'hétérogénéité du groupe d'élèves, le contenu des cours est conçu dans l'optique d'une découverte, d'une sensibilisation plutôt qu'une spécialisation. Il s'agit d'amener un angle de réflexion supplémentaire dans leur apprentissage, qui puisse devenir un cheminement.

Ainsi, les cours de psychologie sont dispensés dans le but de sensibiliser les futurs enseignants aux enjeux subjectifs sous-jacents à l'enseignement du yoga. Il s'agit d'explorer des thématiques telles que la connaissance de l'autre, ce que signifie être en quête personnelle, ce que le corps peut dire du psychisme, ce que la relation d'apprentissage implique...

Forme

Les cours s'échelonnent sur les trois années de formation à raison de 2 à 3 cours annuels de deux heures. Ils s'intègrent aux thèmes abordés par ailleurs dans une dynamique de cohérence et d'échos.

Contenu

Première année : L'identité

- Introduction à une réflexion sur le corps : avoir où être un corps.
- Conception du corps en Occident.
- Construction de l'identité corporelle, de l'identité psycho-affective et de l'identité psychique.
- Le développement de l'enfant : de la naissance à l'autonomie corporelle.
- Les concepts d'image du corps.
- Le développement affectif et relationnel de l'individu.
- Les théories du développement.

Deuxième année : La souffrance

- La santé, la maladie, le bonheur...
- Regard sur la folie.
- La personnalité normale et pathologique.
- Les structures de la personnalité.
- La souffrance psychique et psycho-affective.
- Les réponses (psychothérapies ...)

Troisième année : La transmission

- Le transfert dans une relation.
- Définitions et fonctions.
- L'organisation du psychisme.
- Le contre-transfert.
- Devenir professeur de yoga.
- La communication.
- Construire sa posture d'enseignant.
- La transmission du yoga.



10.3) Préparation au mémoire

En fin de formation, les élèves ont à rédiger un mémoire (60000 signes + ou – 10%) et à le soutenir devant un jury. Tous ne sont pas familiers de cet exercice ; les ateliers-mémoires contribuent à les y entraîner dès le début de la formation.

Objectifs

Il s'agit de donner à chacun les moyens et les outils lui permettant de rédiger et de soutenir son mémoire dans les meilleures conditions.

Contenu

- Sources, méthodologies.
- Lecture, entraînement : de la rédaction à la présentation orale.
- Choix d'un sujet.
- Rédaction du mémoire, conseils pour la soutenance et mise à disposition du vadémécum du référent.

Supports

- Analyse de l'essai proposé par la FNEY *Rédiger le mémoire de fin d'études* d'Ysé Tardan Masquelier.
- Consultation et étude critique de quelques mémoires des promotions précédentes.

10.4) Déontologie

Comme toute profession ayant trait au corps et à l'esprit, l'enseignement du yoga s'appuie sur un ensemble de règles de conduite, éthiques et professionnelles.

Objectifs

- Savoir être enseignant dans le cours de yoga.
- Être au fait des règlements et lois en vigueur (ouverture d'un cours, rapport à l'argent...).
- Avoir une réponse adaptée en cas de litige ou de difficultés.

Contenu

- Analyse détaillée du *Code de déontologie* édité par la FNEY.
- Questions-réponses sur les difficultés et cas proposés par les élèves : mise en situation, jeux de rôle.
- Échanges avec des enseignants expérimentés.

Support

- Le Code de déontologie de la FNEY.

10.5) Les conférences

Des conférences plus ponctuelles viennent compléter ces enseignements ; elles peuvent varier en fonction des promotions et en fonction des disponibilités des intervenants. Elles sont toutes en lien avec le yoga, la culture indienne et ses traditions ou bien elles visent à préciser et approfondir un aspect particulier des programmes. Des conférences se déclinent par la mise en pratique sur le tapis (exemple : la philosophie indienne, les émotions,...).

10.6) Programme « Pratique du Yoga »

Les élèves qui entrent à l'Ecole de Yoga proviennent d'horizons très divers. Il leur est demandé d'avoir pratiqué régulièrement au moins 2 ans avec un enseignant. Ils accomplissent un stage probatoire d'une semaine avant de pouvoir intégrer l'Ecole. La formation va se faire sur quatre années.



Objectifs

Il s'agit d'amener les élèves au cours de ces quatre années :

- à connaître, à pratiquer et à approfondir les postures les plus classiques en travaillant de façon générale sur des familles de postures (extensions, flexions, rotations, étirements, etc). En connaître les effets et maîtriser l'entrée, le maintien et la sortie des postures.
- à connaître et expérimenter la respiration yogique, la relaxation.
- à être capable de construire des séances de yoga (déroulement d'une séance).
- à mettre en application les connaissances anatomiques acquises au fur et à mesure de la formation théorique.
- à pratiquer quelques pranayama (respirations conscientes) avec mise en place de bandha (cette pratique sera intensifiée à partir de la 4^{ème} année).

Moyens

Une longue séance de pratique, suivie d'un échange questions réponses, est proposée le dimanche matin.

Des ateliers ont lieu l'après-midi (étude approfondie d'une ou plusieurs postures, rappel des notions d'anatomie).

En fin de 1^{ère} année, les élèves sont invités à choisir entre deux types de pédagogie : Nil Hahoutoff ou Énergie. En 4^{ème} année, une ouverture à d'autres enseignements est proposée.

Evaluation

Elle s'appuie sur

- la réalisation de fiches de postures.
 - la construction d'une séance que l'élève enseigne devant le groupe.
- * Chaque élève a la possibilité de recommencer l'exercice, en enseignant les postures qu'il maîtrise moins.*
- * Il est prévu un temps d'entraînement pour le passage des tests pratiques.*

Supports pédagogiques

- Revues Françaises de Yoga.
- Carnets du yoga.
- Livre d'anatomie : *Anatomie pour le mouvement*, Blandine Calais-Germain.
- Création pour les élèves d'un drive de supports de cours.

11) Méthodes, modalités pédagogiques

La formation combine plusieurs méthodes, en fonction du domaine enseigné et du contexte :

- Méthode sous la forme d'exposés quand il s'agit de transmettre les savoirs de base à un groupe qui n'en a aucune connaissance (anatomie, physiologie, psychologie, histoire et pensée orientale...) ; ces cours comportent néanmoins systématiquement une séquence de discussion et d'échange.
- Méthode démonstrative pour les cours de yoga qui combinent présentation des exercices, réalisation, reformulation.
- Méthode active et exercices de créativité : les stagiaires sont très fréquemment incités à construire un scénario de cours ou de partie de cours en s'appropriant les contenus transmis, à l'enseigner au sein du groupe, à intégrer les observations de leurs pairs et des formateurs.
- Techniques d'expression, d'échanges en groupe, études de cas largement utilisées (déontologie, pédagogie, préparation aux mémoires).

12) Moyens

Le corps enseignant, constitué de 6 formateurs principaux (deux formateurs en yoga, un ingénieur de recherches responsable de méthodologie du mémoire et de déontologie, une psychologue praticienne, un enseignant de philosophie indienne, une kinésithérapeute) qui possèdent à la fois les diplômes validant leurs compétences dans les différentes disciplines enseignées (voir §10 ci-dessus et en annexe) et une expérience confirmée de l'enseignement. Ce corps enseignant a une obligation de formation continue, en particulier à travers l'assistance aux «séminaires de formateurs» organisés par la FNEY qui ont lieu tous les deux ans.

- Les stagiaires ont la possibilité d'entretiens individuels sur demande avec la Directrice et les formateurs.
- Les locaux, salles de cours et pratique sont au Centre Sportif et Culturel d'Oberhausbergen.
- Des supports de cours informatisés sont fournis par les formateurs pour aider au travail personnel.
- Une bibliothèque avec revues spécialisées dans la pratique et la pédagogie du yoga et disposant d'un fonds documentaire comprenant des ouvrages spécialisés sur le yoga et toutes les matières enseignées à l'Ecole de Yoga, ainsi que des ouvrages plus généraux.

13) Suivi individuel

Chaque stagiaire peut demander un entretien individuel avec la Directrice pour assurer un suivi cohérent de son parcours, tout au long de sa formation si nécessaire. Les enseignants restent à disposition des stagiaires pour tout complément ou répondre à des demandes d'entretien spécifiques. Pour cela, ils disposent en début de formation de leurs coordonnées.

14) Processus de validation – (Cf. tableau « Planification des évaluations sur les 4 ans » Annexe 4)

- A la fin de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année, la rédaction d'un bilan personnel est demandée à chaque stagiaire. Cela constitue une autoévaluation permettant à chacun de se situer dans sa progression et d'en faire part à la Directrice de l'école.
- En fin de 1^{ère} et 2^e année, le Conseil Pédagogique apprécie l'assiduité et l'investissement de chaque stagiaire.
- Au cours des 3 premières années une évaluation continue des connaissances est organisée. Elle concerne deux matières : l'anatomie (deux devoirs) et la philosophie orientale (un devoir). Pour la pratique : la rédaction de fiches postures. En vue de la préparation au mémoire : la rédaction et la présentation d'une fiche de lecture.
- En fin de 3^{ème} année, une épreuve pratique et pédagogique sur le yoga (postures et enseignement) est présentée par le(a) candidat(e) devant un jury composé du formateur principal du candidat, d'un autre formateur de l'école et d'un formateur extérieur à son cursus. Le jury est présidé par le formateur principal. Les critères de notation sont en annexe (2) du document (« Tests pratiques et pédagogiques : fiche d'évaluation »).
- En fin de 4^{ème} année, un mémoire est demandé, en 60 000 (+ ou – 10%) signes (les espaces ne sont pas considérés comme un signe), sur un sujet personnel en rapport avec le yoga. Un référent, enseignant à l'EAY, accompagne et guide le stagiaire dans sa démarche de recherche. Lors de la soutenance du mémoire, ouverte au public, un jury constitué de 3 membres, dont le référent, est en charge d'évaluer la qualité du travail écrit et de la présentation orale. Les critères d'évaluation (annexe 3) sont systématiquement communiqués aux stagiaires en fin de 3^{ème} année ou en début de 4^{ème} année.



- A cela s'ajoute l'évaluation du travail continu qui apprécie le travail personnel, pratique et théorique. Cela permet de tenir compte de la progression de chaque stagiaire tout au long de la formation.
- L'assiduité dans la présence est un élément déterminant pour l'obtention du certificat (voir fiche jointe, règlement intérieur des absences et des rattrapages).

15) Actions en cas de non-obtention du certificat

- L'obtention du certificat dépend de l'assiduité à l'ensemble de la formation et de la réussite aux deux examens.
- L'examen pratique et pédagogique peut être présenté à nouveau en 4^{ème} année, ce qui n'allonge pas la durée de la formation.
- Si le mémoire de 4^{ème} année n'est pas satisfaisant, le jury peut suggérer un travail complémentaire adapté, à rédiger dans l'année qui suit la soutenance du mémoire.
- Lorsque l'élève ne se sent pas prêt en fin de 4^{ème} année pour présenter son mémoire, une deuxième session est organisée l'année civile suivante, sous la guidance d'un enseignant de l'Ecole de Yoga et dans les mêmes conditions d'examen.



ANNEXE 1 : l'équipe pédagogique

* Formateurs à la pratique du yoga :

- *Christine Villiers* : ancienne élève de L'EFY, suit l'enseignement de Patrick Tomatis, membre du conseil d'administration de la FNEY, formatrice à l'EFY
- *Chrystiane Humbert* : ancienne élève de l'Ecole de Yoga, formée par Marie-Hélène Wicker (Formatrice à l'Ecole de Yoga de sa création à 2019, formée par Roger CLERC), Eliane-Claire Thiercellin (ancienne Formatrice à l'EFY de Paris), Jean-Pierre Laffez (Directeur de l'Académie du Yoga de l'Energie de Paris).

Formateurs de yoga intervenants plus ponctuellement :

- *Isabelle Morin-Larbey* : Co-Présidente de la FNEY, ancienne élève de l'EFY, formée par Yvonne Millerand et Béatrice Bouchillou, formatrice à l'EFY.
- *Sylvie Massart* : Enseignante de pratique, formée par Anne Marie Hebeisen, lignée « Geste méditatif ».
- Catherine Masson / Anne-Dominique Desfontaines.
- *Isabelle Blanchard* : Enseignante de pratique, lignée « Madras ».

* Formateurs des autres disciplines:

° Philosophie indienne :

- *Martin Merz* : Etudes en Histoire et Langues, ancien élève de l'Ecole de Yoga Lotos de Bâle ; licencié en études d'indologie de l'Université de Zurich.
- *Gisèle Siguier-Sauné* : Philosophe, conférencière ; titulaire d'un DEA en anthropologie religieuse. Chercheuse en anthropologie.
- *Ysée Tardan-Masquelier*.
- *Jean-Michel Creisméas*.

° Anatomie :

- *Marie Klein* : Kinésithérapeute. Formatrice en anatomie.

° Psychologie :

- *Daria Silhan* : Psychologue, enseignante-chercheur associé UNISTRA chargée de recherche en psychologie PS institut.

° Physiologie :

- *Frédérique Halle* : Enseignante-chercheur en neurosciences et éthologie à l'Université de Paris Ouest Nanterre ; enseignante de yoga.
- *Marie Kneib*.
- *Gaëlle Saunier-Geiger*.

° Expression écrite, orale ; suivi des mémoires ; déontologie :

- *Marie Stahl* : ancienne élève de l'Ecole de Yoga, enseignante de yoga.

* Formateurs des disciplines intervenants plus ponctuellement :

- *Patrick Schmoll* : Etudes en sciences politiques, Histoire et Psychologie, Psychologue, adjoint de direction au CNRS (Strasbourg-Nancy).
- *Aurélien Choné* : Docteur en Etudes Germaniques. Travaille sur la réception de la pensée indienne.
- *Rajarajeswari Parisot* : Economiste, professeure de danse indienne.
- *Ysée Tardan-Masquelier* : Philosophe, indianiste, écrivaine, conférencière.
- *Jean Gérard Bloch* : Rhumatologue ; instructeur en Méditation pleine conscience.
- *Murielle Fareau* : Centre ayurvédique Tapovan. Ayurveda.
- *Arnaud Didierjean* : Musicien, chanteur, spécialiste en chant traditionnel Drhupad.
- *Johary Rajaobelison* : atelier voix.
- *Ingrid Rosienski* : Infirmière anesthésiste.
- *Anne Marchal* : Expert comptable.
- *Sébastien Thomas* : la communication de l'enseignant de yoga.



ANNEXE 2 : Tests Pratiques et Pédagogiques

FICHE D'EVALUATION

Nom, prénom du stagiaire :

Posture tirée au sort :

Compétences	Acquis	A améliorer	Non acquis	Observation éventuelle
Communication orale : - Voix - Rythme - Clarté des consignes				
Observation attentive des pratiquants				
La posture est-elle corrigée ?				
Quels sont les ajustements possibles en fonction du public ?				
Place de la posture dans le cours, dans une progression				
Anatomie relative à la posture : Muscles/ os/articulations				
Y a-t-il des précautions particulières à prendre ?				

Posture choisie :

Compétences	Acquis	A améliorer	Non acquis	Observation éventuelle
Etapes de la mise en place de la posture				
Justesse de la posture				
Quels ajustements sont possibles selon le public ?				
Place de la posture dans le cours, dans une progression				
Anatomie relative à la posture Muscles/os/articulations				
Y a-t-il des précautions particulières à prendre ?				
Pourquoi avoir choisi cette posture ?				

Moyenne du contrôle continu :

Commentaires du jury :

Le jury :

Nom, prénom :

Signature :

Nom, prénom :

Signature :

Nom, prénom :

Signature :

Validation des acquis :

☐ oui

☐ non



ANNEXE 3 : Mémoire de fin de formation - Critères d'évaluation

Travail écrit / 20 points

• Fond / 17 points

Choix du sujet (3pts) : Quelle est la question que l'auteur/e se pose ? Pertinence de la question. Quels sont les moyens, les arguments utilisés pour tenter d'apporter une ou des réponses ?

Le plan (4 pts) : Est-il adapté au sujet ? Est-il respecté ? Y a-t-il un bon équilibre entre les parties ? Intérêt et cohérence de l'introduction et de la conclusion.

Le contenu (8 pts) : Le fil conducteur est apparent et suivi ; l'idée dominante est clairement exposée et développée (pas de hors sujet ou de digressions inutiles). L'argumentation, le raisonnement et les prises de positions éventuelles sont le résultat d'une réflexion approfondie et personnelle. Les éventuelles annexes viennent appuyer, soutenir et illustrer le travail présenté.

La bibliographie (2 pts) : Elle est pertinente et en rapport avec le sujet ; elle met en valeur la pensée des auteurs cités.

• Forme / 3 points

- Respect du nombre de page imposé (entre 30 et 50 pages) et des consignes.
- Orthographe, syntaxe, styles corrects.
- Présentation du travail : aérée, claire, illustrée en rapport avec le sujet.

Soutenance / 10 points (Dialogue avec le jury)

- Bref exposé du travail écrit (10mn).
- Échange avec le jury.
- Présentation, voix, facilité d'expression, gestuelle.
- Capacité à écouter et à répondre aux questions et/ou aux critiques du jury.
- Capacité d'ouverture à de nouvelles pistes de réflexion et d'élargissement du sujet.

* **Total ramené (par règle de 3) :/ 20**

Tableau récapitulatif : travail écrit sur 20 points	BAREME	NOTE
FOND sur 17 points		
Choix du sujet	3 points	
Plan	4 points	
Contenu	8 points	
Bibliographie	2 points	
FORME sur 3 points	3 points	
TOTAL	20 POINTS	
SOUTENANCE sur 10 points	10 points	
TOTAL ramené par règle de 3	20 POINTS	

° Evaluation : **10/12** = Assez bien **13/ 15** = Satisfaisant **16 et supérieur** = Très Satisfaisant

Note inférieure à 10 : ajournée avec :

Un complément de recherche à fournir au référent. Le mémoire sera alors validé après accord du référent

Le candidat devra présenter son mémoire avec les corrections et améliorations attendues devant un nouveau jury.

La note finale n'est pas communiquée au candidat, seule figurera la mention.

ANNEXE 4

Planification des évaluations sur les 4 ans (présentée lors des entretiens de candidatures)

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
Bilan Les bilans de fin de 1 ^{ère} année et fin de 2 ^{ème} année sont un document écrit de 3 à 6 pages rédigé par les stagiaires. Ils sont lus par la directrice mais ne donnent pas lieu à une notation/évaluation. Pas de retour individuel, mais un retour collectif fait oralement par la directrice à la reprise de l'année suivante.	X	X		
Appréciation de fin de 1^{ère} année La 1 ^{ère} année constitue une année probatoire pour les élèves. Une fiche d'évaluation par élève est renseignée au dernier conseil pédagogique (CP) de l'année en cours. Chaque enseignant évoque les difficultés rencontrées et se positionne sur la capacité de l'élève à poursuivre la formation. Un reporting est transmis aux élèves en fin de 1 ^{ère} année après le conseil pédagogique.	X (CP)	X (CP)		
Appréciation de fin de 2^{ème} année Au cours du 2 ^{ème} CP de la 2 ^{ème} année, les enseignants remplissent une fiche d'appréciation. Elle concerne l'attitude de l'élève dans le groupe, son assiduité aux cours théoriques et pratiques, son implication dans la vie du groupe et son interactivité durant les cours. Un reporting est transmis aux élèves en fin de 2 ^{ème} année.	X			
Fiche de lecture En fin de 1 ^{ère} année et 2 ^{ème} année, l'élève devra choisir un ouvrage dont il fera une fiche de lecture qu'il présentera à l'oral devant la promotion.	X	← X (à cheval sur la 1 ^{ère} et le 2 ^{ème} année)		
Anatomie : La progression des élèves s'évalue selon deux modalités : Un devoir à la maison sur la description d'un disque intervertébral et ses mouvements, l'influence des muscles de la hanche sur la charnière lombo-sacrée. Un tableau à compléter sur les muscles des hanches (insertions-actions). QCM portant sur l'analyse des postures au programme des tests pratiques et pédagogiques (colonne, hanche, genou, cheville, épaule).		X (devoir à rendre en avril, sujet transmis en février)	X (QCM à rendre en avril/sujet transmis en novembre)	

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
Philosophie indienne : La progression des élèves s'évalue selon deux modalités : - Un résumé d'un livre sur l'histoire du yoga. Ce travail donne lieu à une évaluation qui s'inscrit dans le contrôle continu. - Un travail de groupe sur des textes donnés (extraits de textes de base) avec présentation, échange avec le groupe.		X (devoir à rendre fin février par mail)		
Enseignement Pratique : - En début de 2 ^{ème} année, une liste de 32 postures est remise aux élèves. Ils devront en choisir 8 pour lesquelles ils devront notamment dessiner la posture, noter les actions principales et secondaires, les aménagements possibles, l'entrée et la sortie de la posture, la place de la posture au sein d'une séance. Les 8 postures seront évaluées par les enseignants. Les 5 meilleures appréciations serviront d'évaluation. Ce travail sera à cheval sur la 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année. - Un mini cours de 20 à 25 minutes sera présenté en 3 ^{ème} année. L'appréciation constituera l'évaluation de la 3 ^{ème} année.		X ←	→ X A cheval sur 2 ^{ème} et début de 3 ^{ème} année X	
Tests pratiques et pédagogiques en yoga : Il s'agit d'une épreuve pratique et pédagogique dans la lignée choisie. Le jury est composé de 3 membres de jury formateurs en yoga dont un membre externe à l'Ecole. L'épreuve dure 30 minutes pour l'évaluation d'un mini cours proposé à 3 élèves par l'élève en situation d'examen. Une des deux postures présentée est tirée au sort. Pour la 2 ^{ème} partie de l'épreuve, le candidat présentera une posture de son choix. Un échange avec les 3 membres du jury aura lieu avec le candidat. La réussite à cette épreuve est indispensable pour l'obtention du certificat. En cas d'échec, l'élève peut représenter les tests en 4 ^{ème} année.			X	



	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
Mémoire et soutenance Rédaction d'un mémoire de 60 000 signes sur un sujet personnel en rapport avec le yoga en fin de 4 ^{ème} année. Le jury de soutenance est composé de 3 membres de jury dont le référent du mémoire. La grille d'évaluation utilisée par le jury est en accès libre sur le site de l'école en fin du référentiel de la formation. La soutenance a lieu en public. <i>La réussite à cette épreuve est indispensable pour l'obtention du certificat.</i> En cas d'échec, un complément de mémoire peut être demandé au candidat. Si le candidat ne se sent pas prêt, une deuxième session aura lieu l'année civile suivante.				X
TOTAL	2	5 (+ ou - 3)	3 (+ ou - 4)	1